

Mise à jour pour les membres de l'ACHD sur la COVID-19 3 décembre 2020

L'ACHD est ici pour vous aider

Lisez nos dernières mises à jour : www.achd.ca/alertesdesecurite
Envoyez-nous un courriel : alertes@achd.ca

Cher membre,

Restez en sécurité

Tout au long de la pandémie, l'ACHD s'est engagée à appuyer les hygiénistes dentaires partout au Canada. En raison de la hausse récente des cas de COVID-19 dans la plupart des provinces, nous constatons que les gouvernements provinciaux mettent en place de nouvelles mesures de santé et de sécurité. Nous voulons vous rassurer que les protocoles de prévention et de lutte contre les infections exigés dans les cabinets dentaires et d'hygiène dentaire se sont avérés efficaces. Il n'y a aucun rapport connu de transmission de la COVID-19 de client à hygiéniste dentaire ou vice versa. Les rapports que nous avons vus ont par contre identifié des cas de transmission de la COVID-19 entre les membres du personnel. Il est important d'être vigilant en tout temps en cabinet et de suivre les protocoles de masques, de désinfection des mains et de distanciation sociale, surtout dans la salle à manger.

Recherche sur le rince-bouche préprocédural

Un certain nombre de lignes directrices provinciales sur la prévention et la lutte contre l'infection à la COVID-19 comprennent la recommandation d'utiliser un rince-bouche préprocédural. La recherche a montré que, bien qu'un rince-bouche antiseptique à la povidone-iode ait inactivé la COVID-19, un rince-bouche antiseptique au peroxyde d'hydrogène avait eu un résultat virucide inefficace. Une revue systématique publiée dans le Journal of Hospital Infection a appuyé les constatations que l'utilisation d'un rince-bouche préprocédural au



peroxyde d'hydrogène ne produit aucun effet virucide. Un document récent provenant de Santé publique Ontario affirme que le peroxyde d'hydrogène ne doit plus être recommandé à titre de rince-bouche préprocédural.

Récents efforts de défense des intérêts

Cette semaine, l'ACHD partagera les résultats de notre dernier sondage court mené auprès des hygiénistes dentaires indépendants sur l'accès aux ÉPI et leur coût en cabinet avec nos provinces constituantes et divers représentants gouvernementaux. Nous demandons au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants du système de santé buccodentaire afin de s'assurer que de l'ÉPI adéquat est réservé aux professionnels de santé buccodentaire de chaque province et territoire.

L'ACHD encourage aussi les représentants gouvernementaux de reconnaître les hygiénistes dentaires à titre de fournisseurs essentiels de soins de santé primaires pendant cette urgence de santé publique. Cette classification donnerait aux hygiénistes dentaires l'accès aux réserves gouvernementales d'ÉPI et l'accès prioritaire aux vaccins, aux côtés d'autres travailleurs essentiels, ce qui permettrait d'assurer la santé et la sécurité des hygiénistes dentaires et de leurs patients ou clients.

Veuillez prendre soin de vous en ces temps difficiles. Tout le monde peut participer au ralentissement de la COVID-19.